

ÉDITO

Bonjour à tous,

L'olympiade 2017-2020 s'achève sur une sombre année 2020 pour la pêche sportive où toutes les compétitions officielles ont dû être reportées en raison de la crise sanitaire du coronavirus. Pour autant près de 90 % des licenciés à la Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS) sont restés fidèles à leur club et à leur fédération. Cela montre leur attachement à la pêche sportive et à leur envie de compétition. Qu'ils en soient remerciés. La nouvelle olympiade 2021-2024 arrive à grands pas.

Nos instances fédérales doivent être renouvelées avant le 30 avril 2021. Pour votre Fédération Française des Pêches Sportives cela sera chose faite le 28 Mars 2021 selon des modalités qui seront précisées dès que possible, mais très probablement par voie électronique.

L'accès au Comité Directeur est ouvert à tous les licenciés. Les membres sont élus au scrutin de liste majoritaire comportant 18 noms de licenciés à la FFPS. Les listes de candidats doivent parvenir au Secrétaire Général FFPS par courrier recommandé avec accusé de réception au moins 8 semaines avant l'élection, c'est-à-dire avant le 28 Janvier 2021.

Le renouvellement de nos instances est un moment important de la vie de notre fédération, aussi il est impératif que nos 800 clubs, qui sont les détenteurs des droits de vote, se mobilisent tant pour leur Comité Départemental, leur Comité Régional ou leur Fédération.

Nous espérons tous que 2021 permettra la reprise de toutes nos activités de pêche sportive, le renouvellement et le développement du nombre de nos licences.

En attendant, je voudrais souhaiter à chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année, tout en respectant les règles sanitaires nécessaires à la préservation de la santé de chacun.

Jacques Goupil
Président FFPS

FÉDÉRATION FRANCAISE DES PÊCHES SPORTIVES

Président : Jacques Goupil
Commission Carnassier
Michel Polydor
Commission Carpe
Fernand de Castro
Commission Eau Douce
Jean-Luc Quernec
Commission Mer
Patrick Morga
Commission Mouche
Jacky Bourdin

La FFPS sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, œuvre au développement de la pêche sportive en France et à la protection des ressources, délivre les titres nationaux et constitue les Équipes pour représenter la France sur les championnats internationaux. Elle fédère 11.500 compétiteurs à travers l'hexagone.

800 clubs sportifs
120 arbitres fédéraux
26 Équipes de France

Élections des Structures de la FFPS

Développée par le Comptoir des Pêcheurs, la toute nouvelle application **My FFPS**, initialement prévue pour gérer les compétitions Carnassier, devient le support d'un module permettant la gestion des scrutins électoraux à distance, accessible à l'ensemble des structures décentralisées de la FFPS.

Les Clubs, les Comités départementaux et régionaux, les Commissions nationales et bien évidemment le siège de la FFPS peuvent, d'ores et déjà, organiser leurs différents scrutins avec cette application My FFPS lors des Assemblées Générales Électives prévues en cette fin de mandatures, comme le préconisent leurs statuts.

Près de 500 Assemblées Générales Électives vont avoir lieu prochainement et vont devoir se faire en distanciel, pour les raisons sanitaires que nous connaissons. My FFPS va permettre à tous les votants de pouvoir voter en quelques clics depuis leur téléphone.

Le tuto ci-dessous vous explique le cheminement à suivre, après avoir téléchargé My FFPS, depuis l'Apple Store ou le Play Store, suivant le type de téléphone que vous possédez et, à partir du moment où vous y serez invité en tant que votant.

La FFPS, dans un souci d'information mais aussi de transparence, souhaitait vous faire connaître l'outil permettant d'organiser et de voter lors des Assemblées Générales de ses structures.

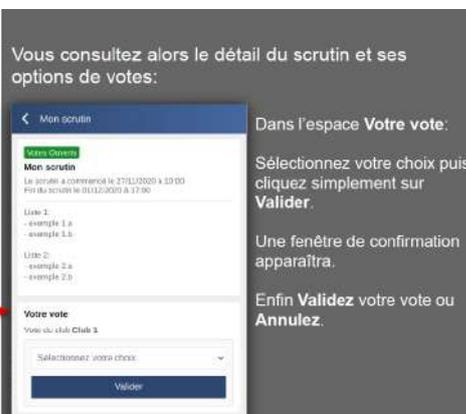
Michel Polydor



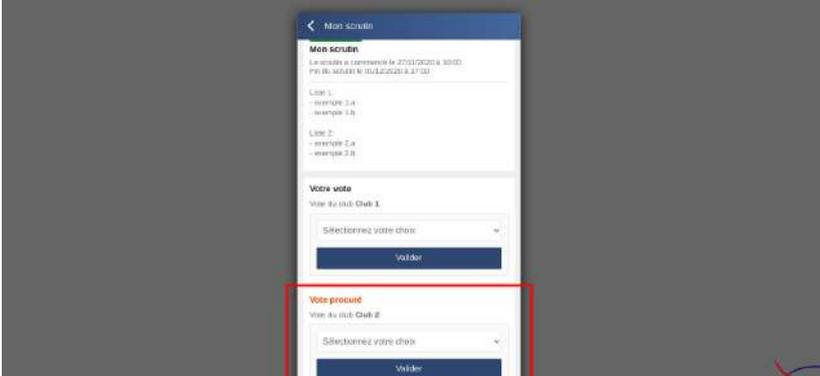
Comment voter ?

Téléchargez l'application **My FFPS** sur l'App Store (IOS) ou Google Play (Android).

1. Connectez-vous sur l'application avec vos identifiants (Email, Mot de passe)
2. Rendez vous dans l'onglet **Compétition**
3. Si vous êtes inscrit à un scrutin, vous verrez un bandeau rouge
4. Cliquez dessus pour vous rendre à la liste des scrutins auquel vous êtes inscrits



Dans le cas où vous représentez un club et que vous avez reçu une ou plusieurs procurations, vous aurez une liste de votes disponibles. Effectuez simplement le processus de confirmation à l'identique.



Bravo à l'équipe du Calais Team Surfcasting



Jonathan Gambier



Nicolas Nardeau

Cette 2ème édition en territoire calaisien s'annonçait comme très fréquentée mais les restrictions sanitaires ont obligé le club à restreindre son accueil à 200 compétiteurs.

Compte tenu des conditions sanitaires en vigueur, la sous-préfecture calaisienne réduit à 100 le nombre des équipes, malgré l'engagement très fort de l'équipe Calais Team Surfcasting. « Nous nous sommes résignés, et ce malgré un protocole sanitaire très strict mis en place, à n'admettre que les 100 premières équipes inscrites pour cette compétition en duo. Nous avons même dû refuser des pêcheurs de notre club afin d'accueillir quelques extra-muros », explique Dominique Gambier, Secrétaire du Calais Team Surfcasting.

Les flets et les mullets à l'honneur

Les bars se sont montrés frileux, certainement dû au coefficient de marée trop faible, et cela malgré une mer idéalement formée. Les aloses ont permis à certains de marquer de précieux points mais ce sont sans équivoque les mullets et les flets qui étaient les plus recherchés. Les vingt premiers duos ont bénéficié de la présence des mullets, tandis que les flets étaient concentrés dans la zone opposée de pêche. La situation la plus compliquée s'est avérée pour les compétiteurs se trouvant entre ces deux zones - comme cela est souvent le cas, sur cette partie du littoral.

Et les vainqueurs sont...

Au terme du concours, durant lequel chacun a mis en exergue ses performances, la victoire revient au duo Nicolas Nardeau/Olivier Lardet, également à l'origine du plus gros mullet (59 centimètres pour 1,876 kg). La médaille d'argent est attribuée à Rémi Caballero et Stéphane Acket pour avoir pris le plus grand nombre de poissons, 22 en tout. Le premier duo féminin est composé de Carole Everard et de Nathalie Timmerman. De nombreux lots de valeur ont récompensé ces passionnés de pêche du bord pour leur ténacité et leur réussite. En tout, 122 kg de poissons mis au sec.

Podium

- 1er. Nicolas Nardeau et Olivier Lardet**
(18 poissons pour 7,317 kg)
- 2ème. Rémi Caballero et Stéphane Acket**
(22 poissons pour 5,873 kg)
- 3ème. Mickaël Sauvage et Gérard Joly**
(11 poissons pour 5,351 kg)



Partenaires : Terres et Eaux, Le Royaume de la Pêche, Le Loup de Mer, Bijouterie Bernard Jannin, Okuma, Rok et Plastimo, Sunset, Vercelli et Yuki, Colmic.

Pêche en bord de mer en Guyane



Raie long nez ou pastenague. C'est la prise la plus classique en surf-casting sur fond vaseux comme à Kourou et Cayenne. Elle peut devenir très grosse.



Le macal est un poisson d'eau saumâtre au nom scientifique de *Pimelodidae eigenmanni*. Difficile à trouver en remontant le kourou mais pas à pêcher, il adore la crevette.



Les acoupas : A gauche, l'acoupa aiguillet le moins fréquent, de plus petite taille, tout en longueur. A droite, l'acoupa rouge, c'est le plus gros et le plus recherché en surf ou en bateau autour des roches. Il est vraiment très proche du maigre mais sa caudale est convexe. Une fois mort il prend une couleur jaunâtre.



Raie chupare est une aussi une pastenague, moins commune à capturer, elle peut aussi être imposante.



Le machoiran ou poisson chat. Classique en surfcasting c'est un poisson de type siluridés.

L'APPG (Association des plaisanciers et pêcheurs de Guyane) a connu, comme pour tous les autres clubs, un fonctionnement chaotique en 2020. Mais le club a néanmoins réussi à organiser cinq manches de qualification. Un véritable défi !

“ **Malgré les difficultés liées au virus, nous y sommes parvenus !** ”

Les trois premières manches se sont déroulées normalement de janvier à mars. Il ne nous restait plus alors qu'à en organiser deux pour éventuellement participer au prochain Championnat de France.

Grâce à une autorisation exceptionnelle du Préfet, nous avons pu les mettre en place en octobre et en novembre. À l'issue, de ce championnat, un pêcheur bien connu de l'APPG est arrivé premier du Championnat de Guyane pour la quatrième fois. Patrick TRIME remporte la victoire avec 138,265 kg de poissons pêchés lors de ces cinq manches.

Nous formulons des vœux pour qu'il puisse se rendre en métropole l'année prochaine et représenter une fois de plus notre club et la Guyane.

Didier BONNEAU
Secrétaire de l'APPG



Pêche au thon rouge

MER

UNE BELLE SAISON !



Cette année, l'ouverture de la pêche au thon rouge a débuté le 1^{er} juin. Tôt me diriez-vous, mais n'oubliez pas qu'en fonction des régions, notre poisson de prédilection ne s'y trouve pas au même moment.

Cette saison, les conditions météorologiques plutôt clémentes ont permis à nos passionnés d'effectuer un grand nombre de sorties et ils ont pu constater que le thon rouge était bien présent malgré une taille moyenne légèrement plus petite que l'année précédente. Un grand nombre de poissons ont été capturés et relâchés.

Côté compétition, hélas à cause de la pandémie Covid-19, toutes les manifestations (Championnat de France, Coupe de France et Championnat du monde) ont été reportées en 2021 en espérant qu'elles puissent se dérouler malgré le contexte actuel.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine en espérant une année sportive et une campagne Thon Rouge encore meilleure.

Prenez soin de vous et Bonnes Fêtes de fin d'année.

Comme le Thon a sa bague, Gardez le Masque !

Amine MAMMERI



La compétition : une culture d'entreprise chez Sensas



Captivé par la compétition, Jérôme Riffaud s'entoure dès ses 15 ans d'un premier partenaire, l'entreprise Sensas, pour pratiquer son sport favori la pêche au coup. Plus tard, l'entreprise l'intègre à son équipe sportive et l'emmène sur les championnats nationaux et mondiaux.

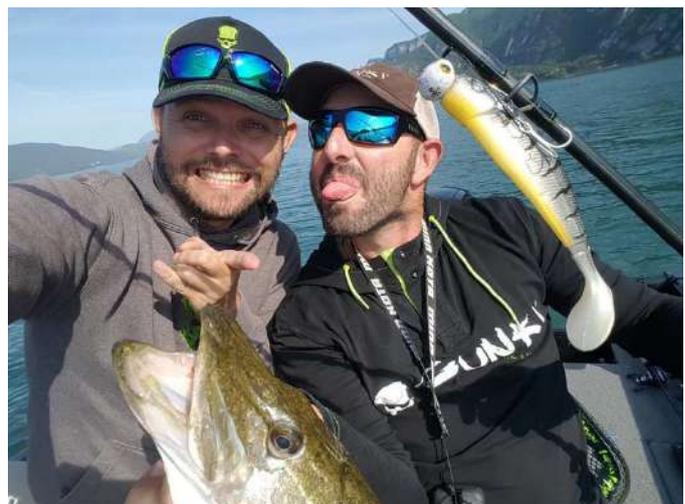
Un choix de vie

Jérôme Riffaud n'était pas destiné à travailler dans la pêche et avait d'autres vues pour son orientation professionnelle mais le destin lui offre une belle opportunité.

« L'entreprise Sensas recherchait quelqu'un et j'ai fait un choix de vie en acceptant ce travail. Sensas a toujours cru au bienfait de la compétition pour promouvoir la pêche, amener plus de pêcheurs au bord de l'eau, prendre plus de poissons et performer dans le développement de ses produits. »

« J'ai eu la chance d'intégrer l'entreprise Sensas. »

« MA PASSION S'EST DÉCUPLÉE GRÂCE À SENSAS ET A TOUJOURS MENÉ MA VIE. »



Jérôme Riffaud et Jimmy Maistrello



“ L’objectif est de capter l’intérêt des jeunes et de tous ceux qui veulent évoluer dans leur pratique en investissant dans des produits techniques et performants tout en contrôlant leur budget ! Comme le prix est souvent un frein à l’achat et parfois un facteur limitant pour accéder à des produits qui feraient évoluer les pêcheurs vers de nouvelles approches, nos développements produits tiennent compte de cet aspect. ”

... Et la marque Gunki est née !

Il y a 19 ans, Jérôme intègre l’entreprise Sensas spécialisée dans la pêche au coup.

« Notre nouveau dirigeant Hugues Nello a souhaité que nous diversifions notre offre en l’orientant vers le marché des pêches des carnassiers. De ce changement de cap est née la marque ILLEX. Au même moment nous avons racheté Pezon & Michel, une marque au passé fleurissant dans les années 70. J’ai relancé cette marque avec un certain succès grâce à sa belle notoriété. Mais surtout, je l’ai remise dans les codes du moment en actualisant le design des produits et leur technicité. J’ai cependant vite ressenti, notamment en échangeant sur les salons avec les jeunes pêcheurs, ses limites par rapport à l’avenir. Elle était « attirante » pour les nouvelles générations mais il y avait toujours un « frein » car l’histoire de cette marque et les codes qu’elle dégageait, étaient rattachés au matériel utilisé par leur grand-père et ne les valorisait pas au travers de l’utilisation d’un matériel issu d’une marque moderne et tendance.

J’ai eu alors envie de créer une gamme complète, plus tendance et technique avec les codes attendus pour séduire les futures générations tout en garantissant une accessibilité au produit. Je me suis appuyé sur des influences japonaises en vogue à l’époque pour créer Gunki. Elle proposait au départ quatre séries de cannes, au design coloré avec un logo en forme de tête de mort... Comme pour nos autres gammes, nous garantissons la qualité liée à la marque Sensas, l’accessibilité des produits tout en conservant un bon rapport qualité/prix. Par la suite, Gunki devient une marque à part entière avec une large gamme de produits. »

UN NOUVEL OBJECTIF POUR GUNKI

La marque Gunki fête cette année ses 11 ans. Historiquement, la marque était destinée à la pêche aux leurres (eau douce et mer). Sa gamme répond aujourd’hui à 99% à une pratique en eau douce. La perspective est d’ouvrir plus largement, toujours sur la pêche aux leurres, mais avec une orientation des techniques tournées vers la mer. Jérôme Riffaud gère tous les aspects de la marque : développement des produits, marketing, commercialisation...

... environ 1750 références pour la marque Gunki

Canes : CHOOTEN IRON-T, SKYWARD, FINESSE GAME, POWER GAME STRIPES, SQUAD, DOTS, REINBŌ, TROOPER.

Leurres : GBUMP, BUMPY, BULL FROG, KIDDY, WHIZ, TIPSY, PEPS, GRUBBY, V2ib, GUNZILLA, GIGAN, GAMERA, DOGORA, SCUNNER, BOOMER, GENNAKER, JIGER, MEGALON, EDORAH.

Moulinets : GUNKI BC 300XHD, THG BC & FV, SKYWARD BC200, POWERGAME BC & FV.



La compétition, un état d'esprit



Toujours dans l'esprit de la politique d'entreprise, Jérôme s'entoure de compétiteurs passionnés et brillants avec de vrais objectifs de victoire. Des compétiteurs zélés bien connus dans le monde de la pêche tels que : Jérémy Seguin, David Bourdet, Jimmy Maistrello... portent haut les couleurs de l'entreprise sur les podiums.

« Dès le départ, j'ai cherché des compétiteurs pour porter la marque car j'y crois et que c'est la culture de l'entreprise. Aujourd'hui, je sens un essoufflement et un manque d'engouement au niveau de la compétition qui tourne autour d'un petit noyau de personnes. Beaucoup de pêcheurs se mettent à la compétition pour sortir de la routine et partager un moment d'échange avec les autres concurrents, ce qui est un premier bienfait ! Mais nous avons besoin de plus. Force est de constater que les anciennes générations quittent peu à peu le circuit, et je ne sens pas arriver une relève de sportifs avec de vrais objectifs de victoires et l'envie de remporter des titres sur le territoire national et à l'international tout en acceptant les sacrifices que cela demande. La FFPS carnassier est une jeune fédération qui doit encore se structurer et cela prend du temps. Elle doit prendre son envol pour progresser, à l'instar de la pêche au coup, et développer son maillage sur notre territoire avec les clubs pour faire naître de nouveaux pêcheurs, dont certains d'entre eux deviendront de futurs compétiteurs. L'utilité de la compétition est de replacer la pêche dans notre société, en la valorisant par son côté sportif – vecteur indispensable pour créer une vitrine « attrayante » et en dynamisant et structurant notre présence sur tout le territoire pour faire grandir nos troupes de pêcheurs ! La création de clubs est pour moi l'intérêt majeur d'un circuit sportif. Cela nous permettra d'avoir des structures qui fédèrent les pêcheurs et intègrent nos jeunes pour leur passer « le flambeau » et faire perdurer notre passion, une canne à la main. »



Vincent De Bruynes et Jérôme Riffaud



Gaël Even et Jérôme Riffaud



Rassembler les sportifs et développer les championnats de France Float Tube, Street-fishing et bateau. Un sacré challenge !

En 2018, Benoît Vauchel Durel prend la responsabilité de la région Occitanie et souhaite mettre en place un championnat de France Bateau, Street-Fishing et relancer le Float Tube. Pour atteindre ses objectifs, il fédère les trois clubs régionaux. « Beaucoup de compétiteurs sont partis concourir en région PACA du fait de la non-existence de manche du championnat de France en Occitanie. Dès 2019, nous avons pu rassembler une vingtaine de pêcheurs en Float tube. Nous souhaitons maintenant accueillir les compétiteurs des autres disciplines », explique Benoît.

Les objectifs sont audacieux mais clairs et tous les atouts sont là pour réussir. La région est traversée par le Rhône et regorge d'étangs de gravière, de lacs de barrage, mais aussi de lacs d'étangs comme le prestigieux lac du Salagou, particulièrement prisé pour sa géologie et sa biodiversité. De belles populations de

poissons sont présentes sur cette partie de la France, telles que des brochets, perches, silures, sandres et quelques bass. Des compétiteurs zélés de la région ont fait leur preuve notamment Lucas Chamailou avec une 3^{ème} place sur le podium Elite du championnat Float Tube en 2019 et Benoît Vauchel Durel en remportant le titre de champion de France en Float Tube Challenger de la région PACA en 2018.

En 2019, petit à petit les épreuves se mettent en place en Float tube. L'Occitanie a accueilli deux manches Challenger et une Coupe de France sur le lac du Salagou (40 compétiteurs élite et challenger) ainsi que deux manches respectivement sur l'étang d'Entressen et lac de Comps.

“ La compétition permet de progresser rapidement, de découvrir de nouveaux plans d'eau, et d'échanger. “



« Tous ceux qui sont venus pêcher sur le lac du Salagou reviennent sur ce spot renommé pour la pêche des carnassiers. »

Après une année blanche due au Covid-19 en 2020, de nombreuses manches se profilent pour développer la compétition sur cette région en 2021. Le Championnat de France de truite aux leurres en réservoir « Challenge Bernard Seguin » se déroulera sur trois manches régionales. Une manche de Street Fishing est également envisagée et en cours de validation. Le terrain est également très propice pour le Float tube avec notamment la proximité des lacs de Montbel, la Ganguise et bien sur le Salagou. Un championnat bateau devrait se constituer et rassembler les compétiteurs de la région partis depuis quelques saisons sur un autre championnat.

Benoît Vauchel Durel pratique la pêche depuis son enfance mais il a commencé la compétition en 2013 à l'âge de 46 ans.

La Commission Nationale Carnassier de la FFPS a, comme il est prévu dans les statuts, renouvelé son Comité Directeur et ses Commissions Régionales au cours des deux précédents week-ends (les 05 et 12 décembre 2020). Dans chacune des structures, ce sont les Clubs qui votaient (Président ou Représentant).

De nouveaux dirigeants ont été élus ou réélus pour la mandature 2021 / 2024, en voici les détails :

COMITÉ DIRECTEUR FFPS Commission Nationale Carnassier

< 67,74% des voix ce sont portées sur cette liste, pour 32,26% d'abstention

Bureau Exécutif

Michel POLYDOR, Président
Alexandre PORTHEAULT, Vice-Président en charge de la Communication
Fred MARRE, Vice-Président en charge des Sports (Directeur des Sports)
Franck SUHAMI, Trésorier
Laure HANSE-PAUTROT, Secrétaire Générale
Ludovic CHOTARD, Secrétaire Adjoint, Directeur Sportif Float-tube

Membres

Isabelle CALLITE
Sureka DHANARAJU
Romuald BOUCHERON
Eric DESPALIN
Stephane DURAND ROBIN
Jacky HOOBERT
Daniel PEDRETTI

Commission Régionale Carnassier *AURA*

Mattias BARBAS, Président
Laure ANGELIER
Chrystel Kimmerling

Commission Régionale Carnassier *Bretagne*

Jacky HOOBERT, Président

Commission Régionale Carnassier *Ile de France*

Franck SUHAMI, Président
Cyrille DIDIER
Dimitri LANDRE

Commission Régionale Carnassier *Nouvelle Aquitaine*

Thierry CHERAMY, Président
David BOURDET
Fred MARRE

Commission Régionale Carnassier *Occitanie*

Benoit VAUCHEL DUREL, Président

Commission Régionale Carnassier *PACA*

Daniel PEDRETTI, Président

L'ensemble des élus de toutes les structures, remercient les clubs qui ont voté très largement pour eux. Tout va être mis en œuvre pour que notre jeune FFPS Carnassier continue d'asseoir ses bases avec rigueur. Nous allons accroître nos actions locales afin de développer la création de clubs et augmenter notre présence en régions.

Encore merci à tous de nous avoir renouvelé votre confiance.

Michel Polydor

2021



Comme prévu dans les statuts de la FFPS et dans notre règlement interne à la commission nationale 'Eau Douce', la date limite de dépôt des listes de candidats pour le renouvellement de notre comité directeur est arrivée à son terme. J'ai donc le plaisir de vous communiquer la liste que je proposerai à vos suffrages le 24 janvier 2021, date du vote.

	Région	Nom/Prénom	Age
1	AUVERGNE RHONE ALPES	AUJON Patrick	70
2	AUVERGNE RHONE ALPES	KAJETANIAK Hervé	50
3	BOURGOGNE FRANCHE CONTE	DEMUS Olivier	38
4	BOURGOGNE FRANCHE CONTE	POINSIGNON Jean Claude	75
5	BRETAGNE	LE POURSDOT Mickael	45
6	Centre Val de Loire	BECAT Sandrine	27
7	Centre Val de Loire	QUERNEC Jean Luc	69
8	GRAND EST	MISCHLER Jean Luc	69
9	HAUTS DE France	FASQUEL Patrice	65
10	HAUTS DE France	VILAIN Edmonde	65
11	ILE DE France	ROJAS José	67
12	NORMANDIE	LINARD Frédéric	67
13	NOUVELLE AQUITAINE	AURIAULT Philippe	57
14	OCCITANIE	DAUBAS Bernard	63
15	PACA	CARPENTIER Daniel	69
16	PAYS DE LA LOIRE	COURET Bernard	63



2021

« Je précise également que j'ai reçu un nombre de candidatures supérieur aux postes à honorer, ce qui est positif mais qui a compliqué la composition pérenne de la liste. Tout d'abord, seuls les collègues qui ont demandé de ne pas poursuivre leur fonction ou qui avaient quitté le comité directeur seront remplacés et je les remercie du travail qu'ils ont réalisé pendant ces années. Ensuite, chacune des 12 régions administratives doit être représentée dans le groupe. J'ai proposé aux collègues qui avaient fait acte de candidature d'entrer dans le groupe comme conseiller et de les intégrer dans les différentes commissions de fonctionnement. Six d'entre eux ont accepté cette proposition et je les en remercie », explique Jean-Luc Quernec.

	Région	Nom/Prénom	Age
1	BRETAGNE	ASSAILLY Jean-Luc	66
2	BRETAGNE	GALLOUX Cyril	47
3	HAUTS DE France	ACCARD Sylvain	53
4	HAUTS DE France	DELISLE Pascal	53
5	HAUTS DE France	MOREL Philippe	63
6	HAUTS DE France	LAVAUX James	44

Le comité directeur sera complété par le représentant de la commission truite aux appâts naturels et le manager général des équipes nationales.

	Région	Nom/Prénom	Age
1	Délégué truite	ROJO DIAZ Jean-Pierre	72
2	Directeur technique	DEWIMILLE Alain	55

Pour cela nous utiliserons le module de vote à distance dont s'est dotée la FFPS et qui est téléchargeable sur Iphone et sur Androide sous l'appellation « MY FFPS ». Cette application est bien entendu gratuite. Ce sont les responsables des commissions départementales eau douce qui porteront les voix des clubs de leur département.

Dès lors que vous serez appelé à voter, vous recevrez une information par mail à l'adresse que vous nous avez communiquée et que nous utiliserons pour les différents échanges. Un premier mail vous sera adressé pour vérification des adresses et pour que vous puissiez nous communiquer le nom du licencié FFPS Eau Douce à qui vous donnerez pouvoir en cas d'indisponibilité. Les pouvoirs seront acceptés jusqu'au 16 janvier 2021.

Sur l'application vous trouverez l'accès au scrutin qui sera indiqué dans un pavé rouge. Les scrutins seront notés comme votes fermés et ne seront accessibles qu'à la date et heure définies et ce pendant un temps déterminé de 2 ou 3 heures par exemple. Le résultat du vote sera connu dans les minutes suivant la clôture et communiqué sur notre page Facebook et notre site.

Parallèlement, notre assemblée générale annuelle se tiendra en visioconférence pour laquelle vous recevrez un lien d'accès. Nous retransmettrons en direct sur notre page Facebook toute



la réunion afin que tous les licenciés puissent suivre nos échanges. Des scrutins seront proposés sur tous les sujets qui nécessiteront la validation de l'assemblée comme les points réglementaires et financiers ainsi que sur les vœux qui seront remontés par les commissions eau douce des CD et/ou des CR. À noter, que cette application est utilisable par tous les CD et CR ainsi que par les commissions départementales et régionales dès maintenant pour leurs propres scrutins.

Pour plus d'informations vous pouvez nous adresser une demande via la page de contact du site www.ffpsed.fr



Comme cela est clairement indiqué sur la licence elle-même, celle-ci est unique pour toutes les commissions fédérales. Son tarif est également le même pour toutes et tous. Dans le cas où une commission eau douce, départementale ou régionale, a un besoin de financement pour un championnat ou une grande épreuve départementale ou régionale, elle doit fixer un montant d'engagement à ces championnats ou épreuves, et non pas majorer le prix de la licence. Cet engagement existe déjà pour toutes les participations aux concours et challenges divers ainsi que pour les championnats et grandes épreuves nationales.

• Particularités 2021

Afin de faire une bonne transition 2020 🇫🇷 2021, compte tenu de la faible activité de la commission eau douce en 2020 le comité directeur propose de retourner vers les commissions Eau Douce départementales :

- Une ristourne exceptionnelle de 19€ sur toutes les licences des majeurs masculins souscrites en 2020,
- Une ristourne exceptionnelle de 45€ sur toutes les licences des majeures féminines souscrites en 2020,
- Une ristourne exceptionnelle de 15€ sur toutes les licences des mineurs souscrites en 2020.
- **Pour être applicables, ces propositions doivent être actées dans le cadre des votes de la prochaine AG du 24 janvier 2021.**

L'objectif est bien entendu que les commissions départementales Eau Douce qui gèrent le renouvellement des licences rétrocèdent ces ristournes exceptionnelles aux licenciés de la commission Eau Douce de 2020 à l'occasion de la reprise de licence 2021, en aucun cas il ne doit y avoir un remboursement direct.

Le montant restant des pêcheurs ayant cotisés en 2020 qui ne renouvèleraient pas leur licence en 2021 restera dans les caisses de la commission Eau Douce du CD.

Toutes les demandes de licences pour 2021 dans un club Eau Douce devront être accompagnées d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, quelque soit la date du dernier document fourni.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Vinon-sur-Verdon

MOUCHE



Le 24 octobre dernier, juste avant les mesures de reconfinement, l'AAPPMA du Bas Verdon a pu organiser le sélectif pour la Coupe de France des clubs sur la gravière de Notre Dame des Tousques à Vinon-sur-Verdon.

Le principe :

- < des équipes de 3 pêcheurs d'un même club,
- < contrôle par l'équipe d'à côté.

7 équipes de 3 pêcheurs se sont affrontées sur six rotations de cinquante minutes. Les 3 équipiers alternaient pêche et contrôle à tour de rôle, 2 pêcheurs par poste et l'arbitre qui contrôlait l'équipe d'à côté. Après les deux premières rotations difficiles, les conditions météo se sont améliorées.

312 poissons seront pris sur la journée avec certaines rotations à plus de 20 poissons capturés par équipe.

LE CLASSEMENT

- 1 - **GPS MOUCHE PASSION**
capitaine G. PERROT
- 2 - **GPS NICE 2**
capitaine J-J. CARBONE
- 3 - **GPS NICE 1**
capitaine D. DAUMAS
- 4 - **GPS TRICASTIN**
capitaine C. AVINAUD
- 5 - **GPS MARSEILLE Sud**
capitaine D. PRIZBILSKI
- 6 - **GPS NICE 3**
capitaine J-M. BERGONZI
- 7 - **ASP MANOSQUE**
capitaine N. VEZIANO

Retrouvez toutes la photos sur la page Facebook de l'AAPPMA : www.facebook.com/aappma.basverdon

Crédit photos : AAPPMA du Bas Verdon



C'EST PARTI POUR LES PARTENARIATS AVEC NOS CHAMPIONS !

MOUCHE



Mi-octobre, s'est tenue une première édition du partenariat entre la Commission FFPS Mouche, à travers son équipe de France de pêche à la mouche, représentée pour l'occasion par son manager Thierry LELIEVRE et FLY FISHING Pyrénées. L'occasion lors de cette session, et peu importe le niveau initial, de se perfectionner aux techniques modernes de la pêche en nymphe. Tout y est passé : stratégies, matériels, techniques, nymphes, dérives... pour une approche autant théorique que pratique. Même si les poissons étaient plutôt boudeurs, tous les stagiaires ont trouvé leur plaisir et sont repartis avec des informations pointues et des souvenirs plein la tête ...

Vivement les prochaines sessions, cette fois dans le cadre du partenariat avec notre ami Herlé HAMON, de la société 2H Fly Fishing.

Vous êtes voyageur de pêche, guide de pêche, distributeur ou bien club de pêche à la mouche... si vous souhaitez faire bénéficier vos clients ou vos membres de précieux conseils dans le cadre de vos activités professionnelles ou associatives, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les modalités de mise en œuvre de ces stages avec des membres des équipes de France !

Contact

< Herlé HAMON - 2H Fly Fishing - 07 62 89 66 62 - herlehamon@gmail.com
< ou Thierry LELIEVRE / Olivier JARRETON (FFPS CN Mouche) : thierry.lelievre@altran.com / olivier.jarreton@wanadoo.fr
< www.ffps-mouche.fr/sponsors-partenariats

